de la salle du trône, encore encombrée de combattants et de blessés. Le duc, le général, la commission municipale et les députés se formèrent en demi-cercle au milieu de la foule. On lut la proclamation de la Chambre. En ce moment, un obscur officier, appelé Dubourg, s'approcha brusquement du prince, et lui montrant la place de Grève remplie de gens armés, ravagée par l'artillerie et souillée de sang: » On assure, lui dit-il, que vous êtes honnête homme, et comme tel incapable de manquer à vos engagements; songez à les tenir, car si vous les oubliez, le peuple qui est là saura bien vous les rappeler. » Le prince répondit avec émotion, mais avec dignité; puis, prenant par la main La Fayette, il s'avança sur le balcon de l'Hôtel-de-ville, et embrassa avec effusion le général, en agitant à plusieurs reprises un drapeau tricolore. Cette accolade patriotique produisit un effet immense. Jusqu'alors indécise et silencieuse, la multitude qui couvrait la place et les quais fit retentir l'air de ses acclamations. Ces acclamations accompagnèrent le prince jusqu'à son retour au Palais-Royal.

Avant de résigner leurs fonctions, les membres de la commission municipale songèrent à dresser une espèce de programme de principes dont l'adoption formerait un contrat entre le peuple et le pouvoir héritier de sa victoire. Mais cette idée fit place à celle d'une simple conférence dans laquelle La Fayette, avec qui les conditions de ce programme avaient été discutées, prendrait soin de pressentir le prince sur son système futur de gouvernement. Les principales de ces conditions étaient : la reconnaissance formelle du dogme de la souveraineté nationale, deux Chambres sans hérédité, l'abaissement du cens d'éligibililé et la suppression du cens électoral, liberté absolue de la presse, des cultes et de l'enseignement, etc. Le général se rendit en conséquence le 1^{er} août au Palais-Royal, où il eut avec le duc d'Orléans un en-